

14.03.2007 – 14:15 Uhr

Migros retire sa plainte pénale contre des activistes du syndicat Unia objectif atteint

Zurich (ots) -

Migros retire sa plainte pénale contre des activistes du syndicat Unia objectif atteint

Migros a retiré sa plainte déposée en 2001 contre deux activistes du syndicat Unia à Bâle pour violations de domicile répétées. Après six ans durant lesquels la justice est restée quasi inactive, le maintien de la plainte na plus de sens. Les faits que Migros voulait faire constater ont été établis par une autre instance, à savoir la cour civile de Bâle-Ville. Cette dernière a confirmé en novembre 2004 quau travers de telles actions, Unia nagissait pas dans un but de défense des intérêts du personnel de lentreprise, mais à seule fin déchauffer les esprits contre Migros au moyen dune propagande agressive.

Zurich, le 14 mars 2007

Contact médias

Urs Peter Naef, porte-parole FCM, tél. 044 277 20 66

e-mail: urs-peter.naef@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100527043> abgerufen werden.